Développement durable et territoires
Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 10, n°2 | Juillet 2019
Le paysage comme instrument de gouvernance territoriale

Culture du paysage, gouvernance territoriale et mise en tourisme dans des montagnes rurales de l'Asie méridionale (Népal, Inde, Chine, Laos, Vietnam)

Culture of Landscape, Territorial Governance and Tourism Expansion in some Rural Highlands in Southern Asia (Nepal, India, China, Laos, Vietnam)

Évelyne Gauché, Steve Déry, Pierre Dérioz, Olivier Ducourtieux, Marie-Anne Germaine, Frédéric Landy, Maud Loireau et Laura Verdelli

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/14449
DOI : 10.4000/developpementdurable.14449
ISSN : 1772-9971

Éditeur
Association DD&T

Référence électronique
Évelyne Gauché, Steve Déry, Pierre Dérioz, Olivier Ducourtieux, Marie-Anne Germaine, Frédéric Landy, Maud Loireau et Laura Verdelli, « Culture du paysage, gouvernance territoriale et mise en tourisme dans des montagnes rurales de l'Asie méridionale (Népal, Inde, Chine, Laos, Vietnam) », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 10, n°2 | Juillet 2019, mis en ligne le 15 juillet 2019, consulté le 16 mars 2020. URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/14449 ; DOI : https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14449

Ce document a été généré automatiquement le 16 mars 2020.

Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Culture du paysage, gouvernance territoriale et mise en tourisme dans des montagnes rurales de l'Asie méridionale (Népal, Inde, Chine, Laos, Vietnam)

Culture of Landscape, Territorial Governance and Tourism Expansion in some Rural Highlands in Southern Asia (Nepal, India, China, Laos, Vietnam)

Évelyne Gauché, Steve Déry, Pierre Dérioz, Olivier Ducourtieux, Marie-Anne Germaine, Frédéric Landy, Maud Loireau et Laura Verdelli

1 Quelle est la place du paysage dans les politiques publiques et les modes de gouvernance ? Dans les pays « occidentaux », la montée en puissance contemporaine des préoccupations concernant l'environnement et le cadre de vie s'est accompagnée d'une prise en compte – plus ou moins effective – des paysages, depuis les sites exceptionnels jusqu'aux paysages du quotidien. Avec l'avènement de cette ère du « tout-paysage » (Berlan-Darqué et Kaloara, 1991), ou de « l'omnipaysage » (Jakob, 2009), et celui d'une « société de l'empaysagement » (Debarbieux, 2007), le paysage est désormais un objet légitime et reconnu pour les politiques publiques (Paquet et Mercier, 2013 ; Gauché, 2015a) et par la gouvernance territoriale (Ruiz et Domon, 2014). L'adoption de la Convention européenne du paysage (2000), qui renvoie à un paysage-cadre de vie dont la qualité est indispensable au bien-être des populations (Luginbühl, 2012), en témoigne à l'échelle des pays européens signataires.

2 On peut en revanche s'interroger sur l'existence de processus de même nature en Asie, à l'heure de la mondialisation du tourisme (Sacareau *et al.*, 2015) et du patrimoine (Fagnoni, 2013). Notre recherche[1] interroge les liens entre gouvernance territoriale et la manière dont se construit ou non une culture du paysage en Asie, à travers diverses expériences de mise en tourisme dans des territoires ruraux montagnards peuplés de minorités ethniques : le versant sud de l'Annapurna népalais, la vallée du Johar de

l'Uttarakhand himalayen indien, le Guizhou méridional chinois, l'espace protégé de Nam Ha dans la province de Louang Namtha au Laos, et la région autour de Dalat dans la province de Lam Dong au Vietnam (figure 1). Pour chacun de ces pays, l'analyse à ces échelles régionales se double d'une réflexion aux échelles nationales, dans la mesure où il s'agit aussi d'observer l'évolution des politiques publiques en matière de paysage.

Figure 1. Les terrains d'étude du programme AQAPA en Asie

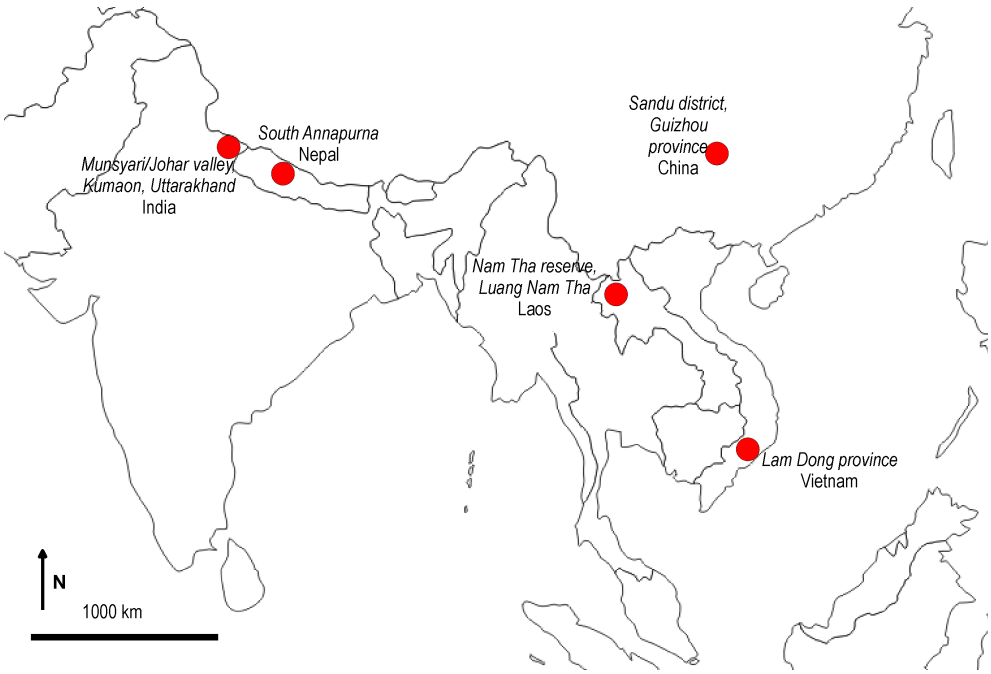

3 Ce questionnement nous amène à préciser ce qu'il convient d'entendre par « culture du paysage[2] », sachant que sur nos terrains d'étude, la notion même de paysage s'avère généralement peu significative pour les populations locales et les acteurs institutionnels. Lorsqu'il évoque à propos des sociétés occidentales l'émergence de cette « *culture renouvelée du paysage* », de nature « *politique et éthique* », J.-M. Besse (2003) l'assimile à une « *conscience* » paysagère. Une telle conscience du paysage semble impliquer ce qu'A. Berque (2016) appelle une « *pensée du paysage* », entendue ici en tant que notion. Elle suppose donc des formes d'attention explicite portée au paysage qui : 1) engendrent divers discours sur le paysage ou ses composants ; 2) induisent des actions dont l'objectif vise directement ou indirectement le paysage ; 3) influent sur les formes de gouvernance des territoires. Sur les terrains étudiés, qui correspondent globalement (à l'exception de la Chine) à des aires culturelles à propos desquelles A. Berque (1995) parle de « *civilisations non paysagères* », où la conceptualisation du paysage, y compris dans la langue, n'est pas une évidence, la culture du paysage au sens de la définition ci-dessus ne se rencontre guère. Aussi notre réflexion sur les formes qu'est susceptible d'y prendre la conscience paysagère prend-elle plus largement appui sur la double « *tension* » relevée par J.-M. Besse (2003) : tension dans les définitions du paysage entre approches représentationnelles et approches matérielles et spatiales, d'une part ; et tension en termes de « *modalités paysagères* » d'autre part, entre approches idéologico-politiques du paysage, qui renvoient à des enjeux de pouvoir, et approches « *vernaculaires* », qui ont trait à l'habitation des territoires et aux pratiques quotidiennes des habitants.

4 Nous faisons ainsi l'hypothèse que ces sociétés montagnardes sont elles aussi confrontées à des problématiques paysagères – ou comportant une dimension paysagère : elles les abordent à la croisée de leurs modalités « traditionnelles » de pratiques et de représentations, et des conceptions du paysage véhiculées par les canaux de la mondialisation, importées d'Occident ou, le cas échéant, du voisin chinois. On retrouve en particulier ces conceptions nouvelles à la faveur du développement du tourisme international (Mowforth et Munt, 1998 ; Sacareau *et al.*, 2015), mais aussi en matière d'aménagement du territoire, ou de protection de l'environnement : dans les deux cas, au-delà des spécificités nationales, l'influence des discours internationaux (McElwee, 2016) et des doctrines des institutions internationales est souvent sensible. Ainsi, même si la « conscience du paysage » ne repose pas originellement sur la reconnaissance de la notion de paysage, nous considérons qu'elle peut se manifester autour de *certains* types de paysages, par exemple ceux devenus des figures emblématiques à la suite du développement touristique (McElwee, 2016).

5 Comment le paysage devient-il, par le biais de la mise en tourisme ou d'autres formes d'aménagement, « *une manière de voir* » les territoires (Besse, 2003), comment suscite-t-il une gouvernance renouvelée de ceux-ci ? Après avoir montré comment la mise en ressource du paysage entraîne l'élaboration d'une culture du paysage via le tourisme, nous verrons que le paysage occupe une place diversifiée dans les processus de gouvernance territoriale, pour terminer sur une tentative de typologie croisant conscience du paysage, processus de gouvernance et mise en tourisme.

6 Il ne s'agira pas dans ce travail de mener une comparaison exhaustive, mais plutôt de porter sur ces cinq cas des regards croisés, fondés sur un protocole commun, à propos du questionnement ci-dessus. Puisqu'il ne s'agit pas d'une comparaison terme à terme, et en raison de la masse importante de données recueillies, nos propos sont illustrés par un ou plusieurs exemples choisis parmi les plus représentatifs, sans prétention d'exhaustivité ni d'équilibre entre les cas. Le renvoi vers les autres publications de l'équipe pour chaque terrain indique que bien d'autres informations peuvent être mobilisées pour étayer notre démonstration. Le travail de terrain réalisé s'est appuyé sur des entretiens semi-directifs auprès de la population locale, des touristes et des acteurs du tourisme, complétés par l'analyse de documents divers relatifs à la promotion touristique (brochures, sites internet d'agences...). Tous terrains et tous acteurs confondus, les résultats s'appuient sur un total qui dépasse les 1 000 entretiens, réalisés de 2014 à 2018, dans des contextes et selon des modalités parfois différents. Nos approches étaient surtout géographiques, agronomiques, anthropologiques, et d'économie rurale[3].

1. Mise en tourisme et culture du paysage : le paysage mis en ressource

7 Le développement touristique s'effectue souvent par une mise en ressource du paysage qui articule trois processus (Bachimon et Dérioz, 2011 ; Déry, 2012) : définition d'une valeur paysagère par déploiement d'un imaginaire, mise en ressource par les loisirs, processus de patrimonialisation et protection. C'est au lien entre les deux premiers processus que s'attache cette première partie.

1.1. Quels paysages ?

8 Dans la haute montagne himalayenne, népalaise (massif de l'Annapurna) et indienne (vallée du Johar, Uttarakhand), de profondes vallées sont encaissées entre des crêtes dépassant 6 000 mètres (photo 1). Les larges fonds de vallée au Népal sont occupés par des villages et des plaines rizicoles irriguées, surmontés par de grands versants agricoles en terrasses et des villages perchés, ou bien forestiers avec une limite supérieure de la forêt de rhododendrons vers 3 200 mètres. Vers 3 000 mètres commencent des espaces pastoraux d'altitude (Smadja éd., 2003). La vallée du Johar (photo 2) obéit aussi à cet étagement, depuis le gros bourg de Munsiyari, entouré de versants avec systèmes agro-pastoraux, puis de grands versants encaissés, rocheux ou forestiers, avant d'arriver aux villages d'estive et prairies d'altitude. Ces paysages de haute montagne sont marqués par une déprise caractérisée par des terrasses en friche et des villages d'estive en grande partie abandonnés.

9 Au Vietnam, au Laos et en Chine, les terrains sont localisés sur le massif de Chine méridionale. Il s'agit de moyennes montagnes, culminant dans la province vietnamienne de Lam Dong à 2 167 mètres au mont Langbian, à quelques encablures de Dalat (120 000 habitants). Le climat y est frais toute l'année, ce qui, combiné à des sols propices, favorise une agriculture maraîchère et horticole. Le plateau dalatien est aussi le domaine de la forêt de pins (photo 3). La dynamique agraire s'intensifie depuis une vingtaine d'années, avec les serres horticoles ou maraîchères qui repoussent les caféiers sur les pentes (Ducourtieux *et al*., 2018). Au Laos, la ville de Louang Namtha est au centre d'une cuvette à 600 mètres d'altitude, bordée de reliefs entre 1 200 et 2 000 mètres. Si les rizières forment le paysage de la plaine, les collines et les montagnes sont boisées, avec une mosaïque de formations végétales, depuis la forêt tropicale âgée jusqu'aux champs temporaires et aux friches d'abattis-brûlis (Ducourtieux, 2009 ; photo 4). En Chine, la ressource paysagère des villages du Guizhou, dans le *xian* de Sandu, repose sur des karsts à cônes, dont l'altitude maximale se situe autour de 1 000 mètres (photo 5). Les versants sont partiellement forestiers, ou occupés là où les pentes sont moins marquées par des rizières en terrasses surmontées par des cultures pluviales, comme en fonds de vallées. (Dan, 2006).

Photo 1. Vallée en versant sud de l'Annapurna (au fond) et village gurung, Népal

Cliché : E. Gauché, mai 2016

Photo 2. La haute vallée du Johar, Uttarakhand, Inde

Cliché : É. Gauché, mai 2016

Photo 3. Forêt de pins et petite agriculture en bordure du Parc national de Bidoup Nuiba, Vietnam

Cliché : É.. Gauché, mars 2017

Photo 4. Le village akka de Phuvan, Laos

Cliché : É. Gauché, février 2018

Photo 5. Karst à cônes et village shui de Shuige au Guizhou, Chine

Cliché : É. Gauché, août 2016

1.2. Quels tourismes ?

10 Ces paysages ont en commun d'avoir été construits initialement par des ethnies aujourd'hui minoritaires dans leur pays. Elles sont relativement homogènes pour les cas chinois (Shui principalement et quelques Miao), indien (Bothia essentiellement) et vietnamien (Koho Lat ou Koho Cil), plus diversifiées au Laos (Akha, Lanten, Khmu) et au Népal (Gurung, Tamang, Magars). Ces espaces n'ont été mis en tourisme qu'à la fin du XX^{e} siècle (tableau 1), à l'exception du précoce cas de Dalat au Vietnam (Jennings, 2013).

Tableau 1. Début de la mise en tourisme : quelques cas de l'Asie des montagnes

Région	**Début de la mise en tourisme**	**Clientèle**	**Attraits touristiques**
Lam Dong-Dalat (Vietnam)	1910-1950 Années 1990	Coloniale (France)/ domestique Domestique (95 %) et internationale	Ville de Dalat, lacs et jardins, mont Langbian
Massif de l'Annapurna (Népal)	Années 1970	Internationale et plus récemment domestique	Trek, alpinisme, plus récemment tourisme rural
Vallée du Johar (Inde)	Années 2000	Plus domestique qu'internationale	Trek, contemplation

Guizhou (Chine)	Années 2000	Presque exclusivement domestique	Visite de villages
Louang Namtha (Laos)	1999	Internationale avant tout	Trek et activités nautiques dans la forêt/rivière

Sources : enquêtes terrain, notamment auprès des acteurs du tourisme

11 Le tourisme en Inde est largement domestique, tout comme en Chine ou au Vietnam. Au contraire, le Laos, encore trop pauvre, compte 90 % de touristes étrangers, notamment des Occidentaux : une politique nationale relativement agressive a eu pour objectif de faire entrer des devises, mais aussi d'apporter le « développement » dans des régions souvent périphériques comme à Louang Namtha, au confluent des frontières birmane et chinoise. Dans le massif des Annapurnas, le tourisme s'est développé à partir des années 1970 à travers la pratique du trekking (Sacareau, 1999), avec un encadrement relativement étroit depuis 1986 par l'Annapurna Conservation Area Project (ACAP). Il repose aujourd'hui sur des infrastructures diversifiées (*lodges*, *homestays*, spectacles culturels) et tend à se diversifier en incluant d'autres pratiques sportives de pleine nature (parapente…) ou même du tourisme de séjour. Si les touristes étrangers restent majoritaires sur les sentiers de trek de la région (tour des Annapurnas), les nationaux découvrent ce tourisme depuis peu, encouragés en cela par le développement du réseau routier et diverses facilités tarifaires : sur le Mardi Himal Trek, un itinéraire de plus en plus populaire au cœur de notre zone d'étude, ils font ainsi jeu égal avec les trekkeurs étrangers (Dérioz *et al.*, 2017 ; Létang *et al.*, 2017). Au Laos aussi, les « treks », combinés à des activités sur l'eau (rafting), sont rois dans l'espace protégé de Namtha, mais les efforts physiques ne sont pas comparables ; les trajets en forêt restent courts, avec parfois un logement au village. Un maximum de 8 000 trekkeurs a été atteint en 2012. Un chiffre sans doute quatre fois inférieur dans le Johar indien, mais qui est compensé par un tourisme national venu admirer les panoramas en restant dans les environs du bourg de Munsiyari. En Chine, les trois villages étudiés sont visités rapidement par des touristes chinois (autour de 3 000 par an à Shuige) : une à deux heures pour admirer l'architecture et les chants et danses « traditionnels », parfois une promenade sur un circuit prédéfini dans le paysage rural. Au Vietnam, le tourisme est très segmenté autour de la cité-jardin de Dalat. Celle-ci a reçu 5,4 millions de visiteurs en 2016, des Vietnamiens à 95 %[4], alors que le Parc national Bi Doup-Nui Ba, à 35 kilomètres du centre-ville, n'en reçoit que 30 000, pour plus de la moitié des étrangers ; quant aux 2 000 ou 3 000 visiteurs qui entreprennent un trek dans la forêt du parc, ils sont à plus de 95 % étrangers. Tout cela témoigne de produits touristiques distincts et ciblés.

12 À cette typologie en fonction de l'origine des touristes (tourisme intérieur *vs* tourisme étranger) s'ajoute une autre, qui repose sur la nature des paysages mis en tourisme. Les vues sur les sommets himalayens constituent des attractions avec lesquelles ne peuvent rivaliser les moyennes montagnes du massif de Chine méridionale. On peut dès lors distinguer deux types de tourisme très contrastés. D'une part, un tourisme centré sur la recherche de paysages naturels exceptionnels, attiré avant tout par la vision des plus hauts sommets du monde, et qui, dans le cas extrême, ignore largement la culture de l'ethnie locale (Inde) ; d'autre part un tourisme culturel, fondé sur le folklore des minorités (Chine). Entre ces deux types se trouvent les trois autres cas d'étude : ainsi, le

cas népalais accueille un tourisme tourné vers la nature, mais le fait ethnique et la vie rurale présentent aussi de l'intérêt pour les touristes, étrangers ou nationaux, comme en témoignent les petits écomusées gurung de la région étudiée.

1.3. Quels imaginaires pour construire quelle culture du paysage ?

13 Plus ou moins directement selon leur degré d'implication vis-à-vis du secteur touristique, les populations locales sont confrontées à des imaginaires touristiques principalement exogènes, construits en grande partie par les opérateurs du tourisme et leurs actions de promotion au moyen d'images et de discours[5]. Une culture du paysage spécifique plus ou moins complexe s'élabore au gré de ces processus d'esthétisation et de valorisation, dont l'articulation avec les représentations locales du territoire s'opère selon des modalités diverses, entre intégration, hybridation, substitution ou conflit.

14 En arrière-plan, d'une manière plus ou moins profonde selon nos cas, s'est aussi établie une conscience environnementale, d'origine essentiellement internationale, par filtre gouvernemental interposé. Les locaux ne sont plus seulement de bons « sujets environnementaux » qui ont intégré dans leur quotidien la protection de l'environnement (Agrawal, 2005) : c'est une véritable domination environnementale (*environmental rule*) qui s'est imposée, notamment au Vietnam où l'écologie est instrumentalisée pour justifier des politiques et des aménagements dans de multiples domaines (McElwee, 2016).

15 Dans les territoires himalayens étudiés, l'esthétisation de la haute montagne forme originellement la base du développement touristique. Sur notre terrain népalais, de nombreux indices témoignent de la prise de conscience du paysage en tant que ressource : mise en scène du paysage par les agences locales (photographies sur leurs sites internet ou leurs vitrines à Pokhara), rôle de médiateur joué par les opérateurs touristiques locaux, en situation de « passeurs » d'imaginaire entre touristes et habitants, orientation de nouveaux *lodges* face au paysage montagnard et intégrant le mot « *view* » dans leur nom (Heaven View Guest House & Restaurant, Mountain View Guest House, etc.). L'ensemble converge vers la diffusion d'un imaginaire diversifié qui intègre les paysages ruraux et certaines spécificités culturelles, mais qui, comme en Inde, s'articule toujours autour de la figure mythifiée de la haute montagne.

16 En Chine, civilisation de culture paysagère (Berque, 1995), la promotion touristique est fondée, en plus de la mise en valeur du folklore local, sur une esthétisation du paysage des villages ethniques, ce qui passe par un aménagement poussé des sites de façon à les rendre le plus possible conformes au paysage chinois idéal, emblématique de l'esthétique, de la spiritualité et de la culture chinoise han[6] (Escande, 2005 ; Vandenabeele, 2014) : un paysage de montagnes et d'eaux (*shanshui*), agrémenté d'une architecture « traditionnelle » – ancienne ou récemment construite –, tel que ceux qui figurent sur les peintures de *shanshui*. Dans les villages de Shuige et de Gulu sont valorisés les éléments aquatiques, les vues sur la montagne (belvédères), tandis que la mise en exergue des légendes shui par des panneaux d'interprétation renforce la spiritualité du lieu et lui donne un caractère poétique. Se construit ainsi une culture du paysage fondée sur le *shanshui* et le mythe des minorités heureuses vivant en harmonie avec la nature (photo 6).

Photo 6. L'image des minorités ethniques chinoises dans la publicité : bonheur et harmonie avec la nature

Cliché : É. Gauché, août 2016

17 Du côté des terrains laotiens et vietnamiens, les préoccupations écologiques sont prégnantes dans la publicisation des paysages, dans les discours locaux comme internationaux. Au Laos, c'est l'expérience de la « *jungle* » qui est clairement mise en exergue par des agences de trek aux noms évocateurs : *Nature Life, Into the Wild, Jungle Experience*... Louang Namtha est devenue une destination « nature », dont la protection des forêts par une aire protégée nationale, créée en 1993, accroît la valeur et l'attractivité à l'échelle internationale. *L'aventure* vendue par les agences de trek s'articule autour de la forêt, aux qualificatifs qui en augmentent le caractère mystérieux (primitive, *jungle*), associée à la vie sauvage (faune) et à des ressources permettant de se nourrir (champignons, bambous...), se soigner ou se loger. L'expérience de la « jungle » est souvent agrémentée de la visite de villages où les touristes peuvent déjeuner ou loger. Inversement, sont dévalorisés dans les discours des guides les paysages construits et productifs, tels les abattis-brûlis qui contribueraient à détruire la forêt. Au Vietnam, dans le Parc national de Bidoup Nuiba, c'est une expérience écologique comparable qui est proposée aux touristes, dans une forêt riche en biodiversité, agrémentée de l'esthétisme des lacs et des cascades. Mais le contact avec les minorités ethniques est dissocié du contact avec la nature, ces montagnes forestières n'abritant pas de villages. Les paysages agricoles ne sont pas valorisés, sauf à proximité de Dalat où les serres maraîchères offrent depuis peu aux touristes des possibilités de cueillette. Les groupes ethniques locaux n'ont longtemps qu'animé les cartes postales, avant que certains d'entre eux, comme les Koho Lach, ne commencent après 2000 à offrir des produits touristiques sous forme d'artisanat ou de spectacles de gongs. À Dalat même et dans ses environs, où demeure la grande majorité des touristes, le paysage mis en exergue est domestiqué : ambiance de station avec lacs et jardins bien entretenus, et produits réputés (fraises, fleurs) issus d'une horticulture intensive.

18 Ainsi, dans ces régions montagneuses d'Asie, les produits touristiques offerts proposent des expériences du paysage différentes, sous-tendues par des imaginaires dont la construction s'opère à la croisée entre les attentes de clientèles elles-mêmes diverses et la mise en œuvre des stratégies interactives des opérateurs à toutes les échelles. À la faveur de cette « transaction touristique » (figure 2), des systèmes hybrides de lecture du paysage s'élaborent, chez les touristes comme chez les hôtes, voire chez ceux qui regardent simplement « passer le train » touristique. *Transaction* est à entendre ici dans un double sens, économique et représentationnel. Nous tentons d'esquisser à l'aide d'un graphe le cadre dans lequel interagissent les systèmes de représentation des différents acteurs impliqués dans la relation touristique (figure 2).

Figure 2. La transaction touristique : des systèmes de représentations (S.R.) qui se rencontrent

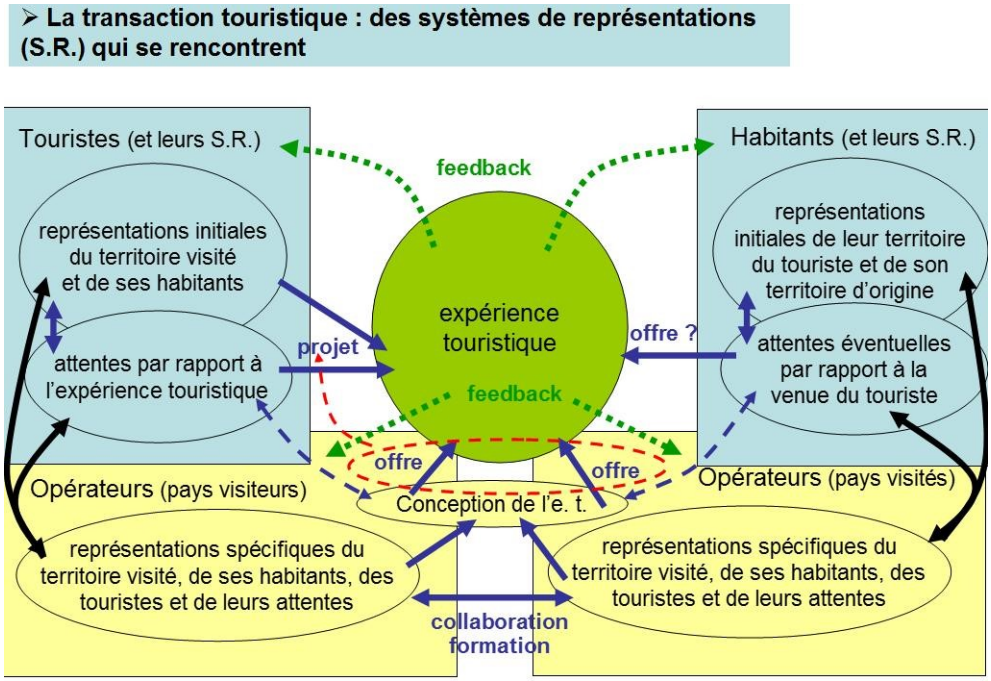

19 À partir des cinq terrains étudiés, qui ne prétendent nullement être représentatifs des situations nationales, se dessinent quatre modalités distinctes de la construction d'une culture du paysage à travers la promotion touristique :

- esthétisation des paysages naturels himalayens, qui intègre aussi (Népal) ou quasiment pas (Inde) une dimension culturelle ;
- valorisation de la forêt-nature en tant qu'expérience (Laos et Vietnam) ;
- valorisation du paysage naturel et ethnique à travers l'ajout d'éléments artificiels (Chine et Vietnam) ;
- construction d'un paysage emblématique constitutif d'une culture nationale (Chine).

20 Ces imaginaires issus de la promotion touristique tendent en revanche à ignorer la composante agricole des paysages (notamment au Vietnam, au Laos et en Inde) – y compris les cultures en terrasses (rizières en particulier).

21 Au total, les études de cas suggèrent que ces « cultures » du paysage se rejoignent cependant sur trois éléments :

1) la marchandisation du paysage ;
2) ce sont essentiellement des citadins éduqués qui construisent les imaginaires

touristiques ;
3) les clientèles visées sont également urbaines, ce qui influence grandement la construction des imaginaires. Mais les cinq cas se distinguent par les sources auxquelles puisent les « constructeurs » d'imaginaires, et par la manière dont se bâtissent ces nouveaux imaginaires.

2. Entre mise en tourisme et cultures nationales : des formes de gouvernance renouvelées

22 Le paysage est mobilisé par les acteurs du tourisme de façon à en construire une image attractive, image qui, à des degrés divers, se diffuse chez les populations locales, directement, ou indirectement à travers le regard des touristes. Il en résulte que le paysage vendu devient pour partie le paysage regardé par les différents types d'acteurs. Ce processus peut influer sur les formes de gouvernance, même si celles-ci répondent aussi à d'autres nécessités (désenclavement, contrôle des populations...).

2.1. Gouvernance et paysage

23 Le souci du développement touristique vient interférer avec les modes de gouvernance des territoires. En fonction de la nature des représentations, le paysage peut devenir – ou pas – objet d'action (Gauché, 2015a ; Fouilleux, 2000). Dans le même temps, les modalités de la gouvernance peuvent elles aussi contribuer à faire évoluer les interprétations du paysage. Il y a donc des interactions complexes entre les cultures du paysage en cours d'élaboration, les cultures locales, et les modalités de gouvernance des territoires.

24 Dans nos terrains d'étude, le paysage n'est l'objet de politiques publiques dédiées qu'au Vietnam, et en Chine où par exemple le réseau des parcs nationaux protège explicitement des paysages de *shanshui*. Son esthétique fait cependant partout l'objet d'une attention particulière dans la gouvernance territoriale, ne serait-ce que par la préservation de son attractivité pour les touristes, et par sa valorisation économique. Deux modalités de gouvernance peuvent être distinguées : 1) La gouvernance *par* le paysage : elle correspond à un recours au paysage comme outil de médiation, ou bien à une gestion territoriale qui affiche une conscience du paysage ; 2) La gouvernance *du* paysage : elle correspond à l'action sur le paysage – consciente ou non –, à l'instar de tous les aménagements spatiaux.

2.2. Des États forts en Chine et au Vietnam : une gouvernance dirigiste par le paysage, qui façonne les sites touristiques

25 En Chine, l'aménagement des sites touristiques s'effectue selon un modèle standard (Taunay, 2011). Celui-ci implique toujours la clôture du site, qui devient payant, et la mise en valeur ou la création de ce qui est appelé *jingdian,* les éléments ou lieux officiellement remarquables, présentés sur une carte à l'entrée des sites. Dans les territoires montagnards à minorités ethniques, cette mise aux normes s'effectue selon trois principes (Gauché, 2017). Elle passe, premièrement, par la mise en conformité des sites avec le paysage chinois han idéal, le *shanshui*. Deuxièmement, cette mise aux normes passe par la mise en exergue de certains caractères ethniques des villages, une

folklorisation qui correspond ici à un processus de « shuiification » ; la mise en scène d'une altérité exotique contrôlée, en quelque sorte : écriture shui, ornementations architecturales, spectacles de danses et chants, tout ceci s'inscrivant dans une « *logique de consumérisme culturel* » qui se fonde sur « *le recours à une symbolique stéréotypée* » (Xiang *et al.*, 2017). Ceci s'accompagne en troisième lieu de la modernisation des campagnes : routes, évacuation des eaux usées, éclairage, toilettes publiques... Toutes ces transformations, dans lesquelles le faux devient « *plus vrai que le vrai* » (Eco, 1985), correspondent à la demande des touristes chinois qui préfèrent « *vivre une expérience moderne plutôt qu'une expérience authentique* » (Taunay, 2011).

26 Cette folklorisation relève clairement d'un choix politique. Au Vietnam, on la retrouve à la fois dans des initiatives publiques et dans des initiatives privées, lesquelles donnent souvent lieu à de la corruption lorsqu'elles sont soumises à autorisation publique. L'ensemble se traduit par un processus de « kitchisation » (Moles, 1969) des sites touristiques. Celle-ci s'exprime par leur mise en décor stéréotypée à travers le recours au faux (Baudrillard, 1981), mobilisé pour traduire l'idéologie touristique du paradis. Dalat et les sites environnants sont ainsi mis en scène dans un mélange de styles et de couleurs, présentant massifs de fleurs (vraies ou fausses), faux cygnes, fausses fraises, maisons villageoises à l'occidentale, copie miniature de la tour Eiffel, habitat traditionnel des minorités... La gouvernance actuelle des paysages y reste ainsi polarisée entre la domestication à outrance de l'espace et la protection des forêts « naturelles » comme dans le Parc national Bi Doup Nui Ba, devenu Réserve mondiale de la biosphère en 2015, où l'on cherche à développer l'écotourisme. À certains égards, cela reste une opposition de façade : les bungalows du parc national ont été aménagés autour d'un lac artificiel qui reprend le même schéma : jardins fleuris, sentiers, etc. On vise la clientèle internationale tout en s'assurant que la clientèle vietnamienne y trouvera son compte.

27 Ainsi, au Vietnam comme en Chine, le paysage est directement mobilisé par le pouvoir en tant qu'objet d'action, à travers le façonnement des sites touristiques, de façon à les rendre conformes à l'image que l'État – ou les agents privés dans le cas de la construction de « *resorts* » – souhaite diffuser. Et les populations locales, que ce soit les Shui de Chine ou les Koho Cil ou Lach du Vietnam, n'ont à peu près aucun pouvoir dans cette mobilisation, sinon le rôle que veut bien leur accorder l'État, tout au plus une coopération sans décision.

2.3. Une gouvernance du paysage par la protection de la nature : Népal, Laos, Inde

28 Le cas des sites dont l'image se construit autour d'une nature sauvage et préservée témoigne d'une tout autre gouvernance du paysage.

29 Au Népal, on observe un recours multiscalaire au paysage en faveur de la protection d'une nature patrimonialisée. Après des actions de conservation d'abord centrées sur la grande faune dans une logique de protection stricte, les politiques de protection ont évolué sous l'influence du paradigme du développement durable vers une vision s'affirmant plus participative de la gestion des milieux (loi forestière de 1993), qui a été notamment expérimentée dans l'ACAP : zonage à base mixte (milieux naturels/ utilisation du sol), développement local financé par les permis de trek, microcentrales hydroélectriques pour diminuer la pression sur la forêt (Sacareau, 1999 et 2009 ; Spiteri

et Nepal, 2008). À la fin des années 1990, cette approche participative s'enrichit d'une dimension paysagère explicite (*landscape-level conservation*, cf. Baral, 2005), avec une approche du paysage très fortement inspirée de la *landscape ecology* : le *landscape* dont il est question dans ces grands projets (*Transboundary Partnership for a Sacred Himalayan Landscape in the Eastern Himalaya*...) est moins un « paysage » au sens français du terme qu'une *échelle* (régionale) pertinente pour la compréhension et la gestion participative des rapports entre les sociétés locales et leur environnement : cohérente au plan écologique (dimension spatiale des écosystèmes) et signifiante pour les acteurs, pour mener de front conservation et développement local (Bhattarai *et al.*, 2017). Mais dans l'ensemble des documents analysés (programmes stratégiques et publications scientifiques), le paysage reste un concept indéfini, dont il est en fait très peu question, et qui ne fait pas partie des thèmes opérationnels.

30 Cette injonction du « participatif » dominait déjà quand le Laos s'est ouvert au tourisme rural : Louang Namtha est la première province où la Lao National Tourism Administration a promu l'écotourisme. Le *Nam Ha Ecotourism Project* a été mis en œuvre à partir de 1999, dans la foulée de la création de l'aire protégée de Nam Ha. Ce projet s'appuie sur les principes de l'écotourisme « communautaire » (*community-based*) : organisation de treks, mais aussi de randonnées en kayak, en compagnie de guides issus des communautés locales. L'instauration d'un permis de trek permet de générer des revenus pour les populations, mais aussi pour la préservation de l'environnement. Là encore, le paysage n'est pas directement et explicitement objet d'action. Le paysage naturel est un produit d'appel, autour d'un mode de gouvernance centré sur la protection de la nature. Il en résulte la construction d'une image d'un territoire centrée sur une nature vierge ou sauvage.

31 Le cas indien est beaucoup moins participatif. Le tourisme au Johar s'y développe malgré l'État, a-t-on envie de dire, vu le rôle de l'armée dans cette zone frontalière stratégique (contrôle des touristes, construction d'une route destructrice du paysage). Les touristes, nationaux ou internationaux, viennent pour contempler ou pratiquer les pentes vertigineuses bien plus que pour connaître la culture locale bhotia : ceci n'incite pas non plus les opérateurs du tourisme (petites agences privées, hôtels privés ou public...) à intégrer la population dans la gestion du paysage. Le rôle de l'État n'est visible en la matière que pour les *homestays* (chambres d'hôtes) dont il subventionne l'installation. Les populations locales ont un rôle important dans la production et la conservation du paysage (champs et alpages, gestion communale des forêts *van panchayats*) ; mais le tourisme est comme surimposé, sur un paysage qui obéit avant tout à des logiques autres (Létang, 2017).

3. Vers une approche renouvelée des « cultures » du paysage : esquisse de typologie

32 D'une certaine manière, ce questionnement sur la gouvernance nous ramène à notre point de départ : entre des cultures locales où la notion même de « paysage » pose question, et la mobilisation explicite du paysage dans des programmes d'envergure au moins nationale, sans que l'on sache pour autant ce que le terme recouvre exactement, l'interrogation demeure sur ce qu'est une « conscience paysagère », et sur la manière dont elle est susceptible de fonder une « culture du paysage ». Il est maintenant

possible d'affiner nos hypothèses, au croisement entre pratiques du paysage, processus de gouvernance et mise en tourisme.

3.1. De la pensée du paysage à la culture du paysage

33 Une première manière d'expérimenter le paysage revient à regarder comme universelle l'existence d'un rapport intime des habitants à un territoire, à un espace « construit » par leur travail (Raffestin, 1980), qu'ils perçoivent de façon multisensorielle et se représentent en fonction de systèmes de valeur multiples (religieux, techniques, etc.). Dans cette perspective, différentes cultures du paysage se dessinent *de facto*, mais aucune n'implique une conscience du paysage pour lui-même, c'est-à-dire une « *pensée du paysage* » (Berque, 2016) et, partant de ce principe, aucune n'induit d'action à finalité paysagère explicite. Cette forme première, implicite, de culture du paysage correspond à celle que R. Rochefort (1978) qualifie d'« *expérience primordiale de paysage* », ou encore cette modalité de la « *médiance* » qu'A. Berque (1995) définit comme « *proto-paysage* ». Une telle culture s'élabore aussi bien dans la production d'un « *taskscape* », incorporé physiquement dans chaque individu (Ingold, 1993) par les tâches quotidiennes (Ellison, 2007), que dans le recours à des lectures symboliques complexes du paysage, qu'elles soient d'ordre sociopolitique (Sanguin, 1984 ; Bédard, 2009) ou religieux (Tuan, 2001). C'est cette culture, consubstantielle de la constante « *expérience paysagère* » (Dérioz, 2012), qui permet aux hommes de lire dans le paysage les ressources et les dangers du territoire, tout comme les « *signes* » (Brunet, 1974) du pouvoir, des distinctions sociales ou du sacré.

34 Une seconde forme suppose l'apparition du paysage en tant que catégorie sémantique de description du réel. Très étudiée à propos de la civilisation « occidentale » (Luginbühl 1989a ; Cauquelin, 1989), sa dimension artistique ne doit pas masquer les ressorts techniques et socio-économiques (inégalités et luttes de pouvoir) qui font du paysage la projection dans l'espace d'une maîtrise technique et d'un ordre social (Cosgrove, 1998 ; Luginbühl, 1989b ; Mitchell, 2002).

35 Aucune de ces deux formes de culture du paysage, toutefois, n'est univoque. Y. Luginbühl (2012) identifie ainsi trois niveaux articulés dans les représentations sociales du paysage : le niveau individuel de l'expérience paysagère des individus, un niveau local forgé par une société à l'échelle de son territoire de vie, et un niveau global, constitué par un ensemble de références communes plus ou moins clairement structurées en « modèles paysagers ». Recoupant ces niveaux, trois paramètres interviennent dans la formation de nouvelles cultures du paysage sur nos cinq terrains :

- le rôle des imaginaires vernaculaires, singuliers (Chine, Laos) ou pluriels (Vietnam, Népal, Inde) ;
- le rôle des imaginaires construits par le biais du tourisme (promotion touristique, regard des touristes) ;
- les modalités de gouvernance des territoires (du/par le paysage), qui peuvent d'ailleurs inclure les stratégies de développement touristique.

36 Certaines cultures du paysage sont caractérisées par une conscience paysagère, d'autres non ; elles peuvent être construites principalement par des processus économiques, touristiques ou aménagistes, ou plutôt par des modes de pensée vernaculaires ; mais que ce soit en filigrane ou au centre du processus, il y a toujours

une composante politique. Nous pouvons proposer dès lors trois types de culture de paysage, non exclusives l'une de l'autre : des cultures vernaculaires, des cultures politiques, et des cultures touristiques du paysage.

3.2. Des cultures vernaculaires du paysage, en recomposition

37 Les cultures vernaculaires locales héritées associent des lectures symboliques d'ordre religieux et des lectures utilitaires liées aux activités traditionnelles. Si le mot « paysage » existe dans les langues nationales (mandarin, vietnamien, lao, voire hindi et népali), ce n'est pas le cas dans les langues des ethnies locales, qui ont leurs propres notions et leurs propres mots. Au Laos, en lanten, *kin yang* veut dire « forêt-montagne », expression qui s'oppose à la plaine cultivée et qu'on pourrait traduire par « nature ». En koho cil au Vietnam, c'est le mot *ting nu*, signifiant « ici », qui est utilisé pour traduire l'environnement multiscalaire qui entoure le locuteur. Les Shui en Chine n'ont pas de mot pour « paysage », mais sont très familiarisés avec celui de *shanshui*, ou même d'autres mots du mandarin tels que *fengjing*, terme plus générique qui signifie aussi paysage.

38 Dans tous les cas, il n'y a guère de mots pour exprimer notre notion globalisante de « paysage », parce que le rapport à l'environnement sensible passe par d'autres prismes, celui des valeurs utilitaires ou des valeurs religieuses :
- au Népal, tous les éléments du paysage (sommets majeurs comme versants forestiers et vallées) sont imprégnés de divin, plus ou moins entremêlés de références à des ancêtres fondateurs eux-mêmes plus ou moins mythifiés (Bouiller, 1987 ; Lecomte-Tilouine, 2003) ;
- en Inde, les sommets des montagnes portent souvent le nom de divinités associées à une légende ;
- pour les Shui (Chine), rochers et vieux arbres sont dotés d'esprits et de pouvoirs à qui sont faites des offrandes ;
- pour les Koho (Vietnam), le mont Langbian représente la source de la vie, en sa qualité de château d'eau des bassins-versants environnants ;
- pour les Akha (Laos), la forêt est le domaine d'une multitude d'esprits dont l'équilibre détermine l'agencement de la vie, etc.

39 Ces lectures vernaculaires propres à chaque culture donnent à voir la diversité et la richesse du rapport de ces sociétés à leur environnement... et montrent que l'expérience paysagère passe peut-être d'abord par « habiter le territoire » (Raffestin, 2005). Plus ou moins rapidement selon les contextes, elles évoluent sous l'effet des mutations en cours des territoires (matérielles, sociales, culturelles...), notamment via le tourisme qui suggère d'autres manières d'envisager le paysage. Sur certains de nos terrains, ces dernières s'inscrivent dans un projet politique clairement défini.

3.3. Des cultures politiques du paysage, en instrumentalisation

40 Pour certaines cultures du paysage, le politique, par l'intermédiaire de l'État, exerce une influence prépondérante sur la place donnée au paysage dans les représentations comme dans les modes de gouvernance ; le paysage devient ainsi l'objet d'une instrumentalisation politique.

41 En Chine, outre son rôle de développement économique, le tourisme intérieur a pour but, pour le pouvoir central, de construire un sentiment d'identité nationale (Oakes, 1997 ; Taunay, 2009). Ceci passe notamment par la valorisation de la nation chinoise et de la modernité han à travers la mise en tourisme des cultures ethniques non han. L'État a ainsi impulsé et stéréotypé le regard et les pratiques touristiques. On ancre le tourisme dans une tradition nationale tout en contrôlant l'image du pays véhiculée, à travers des sites touristiques précisément identifiés (Nyiri, 2006), et aussi à travers la formation des guides, qui repose sur une base commune nationale. Ce sentiment de supériorité des Han se ressent en effet chez les touristes qui projettent sur les minorités une image exotique, symptomatique de ce que Schein (1997) a qualifié d'« *orientalisme interne* ». La « shuification » (Gauché, 2017) réalisée est partie prenante de cette folklorisation, mise au service de la construction nationale.

42 Dans le cas chinois, on est ainsi clairement dans un paysage politique, qui se superpose au paysage quotidien, alors transformé, des populations qu'il instrumentalise. Sans répondre à un modèle paysager aussi précis et culturellement marqué, mais avec, sans conteste, une influence du modèle chinois du *shanshui*, c'est également le cas au Vietnam à travers la domestication des sites touristiques, et, ultimement, leur « kitchisation ». Ce processus est utilisé par le pouvoir politique et s'apparente à ce que Menon (2006) appelle le « *kitsch démagogique* », consistant à oblitérer « *la conscience critique des individus* [...] *et à légitimer le pouvoir* [...] *par la mise en place de dispositifs esthétiques qui accrochent l'opinion publique et la fidélisent* », soit une « esthétique anesthésique ». Comme tente de le faire par exemple le site du mont Langbian aménagé autour de l'histoire mythique de Roméo et Juliette.

43 Pourtant, face à l'autoritarisme du pouvoir, la gouvernance par le paysage peut déboucher sur des tensions. Dans le village chinois de Gulu, les autorités locales ont accaparé toutes les rizières du fond de vallée, afin de les remplacer par des cultures de fraises chinoises et de fleurs destinées à la commercialisation auprès des touristes et à la création d'un paysage plus conforme à leur désir de dépaysement. La population a reçu une indemnisation jugée trop faible par les gens que nous avons rencontrés, alors qu'elle a l'interdiction de développer une quelconque autre activité auprès des touristes. L'ensemble des activités du village doit en effet rester sous le contrôle du pouvoir politique local qui veut maîtriser l'image du site.

3.4. Des cultures touristiques du paysage, en interférence avec les autres dimensions du territoire

44 Le troisième type de culture du paysage est caractérisé par une dimension avant tout touristique, et par la marchandisation du paysage-ressource, sous l'influence de regards globaux (tourisme international) ou nationaux. Les canaux de leur élaboration sont plus ou moins les mêmes (agences, internet...), mais les paysages valorisés sont différents : en général les paysages naturels l'emportent sur les paysages agricoles. Tous nos terrains sont concernés, y compris la Chine. Les paysages souhaités par les touristes sont en adéquation avec les paysages vendus par les acteurs de la promotion touristique : sont ainsi forgés les modèles paysagers de la haute montagne sacrée en Inde ou au Népal, de la jungle naturelle et sauvage au Laos et au Vietnam, d'un *shanshui* dans lequel les minorités ethniques vivent en harmonie avec la nature en Chine. Les acteurs sont très divers, depuis les touristes eux-mêmes et les opérateurs

internationaux, jusqu'aux agences et aux prestataires locaux : plus le jeu est large et ouvert, plus sont élevées les possibilités d'échange – voire d'hybridation ou d'« arrangements » (Létang *et al.*, 2017) – entre les schémas mentaux locaux et ceux des touristes.

45 Néanmoins, des tensions peuvent naître lorsque cette culture du paysage construit un mythe paysager s'éloignant trop de la réalité. Au Laos, lorsque les touristes occidentaux arrivent sur le terrain, ils découvrent une jungle bien plus défrichée que ce qu'ils imaginaient, ou que ce qu'on leur avait fait miroiter ; ils doivent à leur grande surprise marcher au soleil dans les clairières d'abattis-brûlis ou dans les plantations d'hévéas. S'ils reconnaissent bien l'importance de ces activités en termes économiques pour les populations, ils les jugent inesthétiques et destructrices de l'environnement.

46 Chez les populations locales, ces cultures touristiques du paysage peuvent se traduire alors par ce que Leicester (2008) a appelé « *l'intériorisation du regard touristique* ». En Chine, le contact avec les touristes renvoie aux Shui un désir de paysages façonnés selon les normes han, et contribue à faire évoluer les représentations de ces derniers. Les habitants voient de plus en plus leur paysage quotidien à travers les yeux de ce qui intéresse les touristes et donne désormais de la valeur au paysage. Le développement du tourisme peut ainsi entraîner une transformation des cultures vernaculaires du paysage... ou engendrer des formes de controverse paysagère lorsqu'il divise les populations locales. En témoignent les nouvelles routes ouvertes au bulldozeur pour désenclaver les vallées népalaises, lorsqu'elles font disparaître les anciens chemins empierrés auxquels elles se superposent : leur destruction représente d'abord une rupture avec un savoir technique traditionnel qui impliquait une certaine manière de « lire » les versants et d'y dessiner des tracés. Mais le résultat bouleverse aussi la donne touristique : la nouvelle piste est dissuasive pour le trekkeur qui déplore la fin des chemins, mais elle lui facilite l'accès motorisé vers la haute montagne, en réduisant du même coup l'activité touristique dans les villages qu'il se contente de traverser en bus ou en jeep (Bardecki, 2009 ; Jacquemet et Sacareau, 2016). Pour certains opérateurs touristiques locaux, ce manque à gagner induit alors une prise de conscience, et les engage dans une approche patrimoniale des anciens chemins, laquelle se heurte souvent sur le terrain à l'urgente nécessité de désenclaver les villages.

Conclusion

47 À partir d'une approche s'appuyant sur des regards croisés entre cinq terrains de l'Asie des montagnes à minorités ethniques, notre réflexion a permis de mettre en évidence la pluralité et la dimension multiscalaire des cultures du paysage, au croisement entre conscience paysagère, modes de gouvernance et mise en tourisme. Elles s'élaborent à partir de modèles paysagers, pouvant naître de processus divers (politiques, touristiques, culturels locaux) et qui en deviennent constitutifs. La construction d'une culture du paysage peut rassembler, mais aussi diviser et attiser les conflits. Elle porte ainsi en elle de nombreux enjeux : fonciers, socio-économiques, culturels et politiques.

48 L'expérience du paysage peut aboutir sur un plan pragmatique et praxéologique à une forme de culture du paysage, sans pour autant que le paysage soit pensé comme objet identifié dans le cas des sociétés que nous considérons comme « non paysagères » (Berque, 1995). Cela se traduit dans ces sociétés par l'existence possible d'une gouvernance *du* paysage, mais non d'une gouvernance *par* le paysage. Gardons-nous

cependant de fossiliser ces oppositions, tant les dynamiques en cours sont fortes, et ce pour au moins deux raisons.

49 Tout d'abord, nous avons montré combien le tourisme fait inévitablement évoluer les imaginaires, en même temps qu'il en produit. L'insertion de ces territoires dans la mondialisation, via notamment le tourisme, tend à transformer les cultures vernaculaires en les hybridant avec le nouveau regard touristique porté sur leurs paysages. La construction de cultures du paysage à travers des regards importés et la transformation corrélative des cultures locales modifient inévitablement la territorialité des populations comme les modalités de gouvernance.

50 Le fait que les terrains se situent dans une Asie en mutation économique et sociale constitue une deuxième source de rapides changements. Dans tous les pays étudiés, le tourisme intérieur est en très forte croissance et en expansion territoriale : il faudra voir dans quelle mesure ces touristes asiatiques, qui pour l'instant appartiennent en général à des classes sociales favorisées, sont porteurs d'une demande plus « occidentalisée » (sportive, notamment). Leur multiplication, bien au contraire, ne va-t-elle pas entraîner une « asiatisation » des formes de tourisme et donc des paysages touristiques ? Il faut notamment souligner la croissance du nombre de touristes chinois – plus de 10 % par an au Vietnam, en Thaïlande, au Laos... On devra suivre avec attention leur influence sur la gouvernance et les cultures du paysage qui se sont mises en place au cours des dernières années.

BIBLIOGRAPHIE

Agrawal A., 2005, Environmentality. Technologies of government and the making of subjects, Durham, Londres, Duke University Press.

Bachimon P., Dérioz P., 2011, « Paysages, identités culturelles et développement touristique : représentations et statuts de la pauvreté et de ses manifestations », *in* S. Boujrouf, O. Tebbaa (dir.), *Tourisme et pauvreté*, Montréal, Éditions des archives contemporaines/Agence universitaire de la francophonie, coll. « Manuels », p. 71-85.

Baral N., 2005, *Resource use and conservation attitudes of local people in the Western Terai Landscape, Nepal*, MSc. Thesis, Environmental Science, Florida International University, Miami, http://digitalcommons.fiu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2515&context=etd.

Bardecki M.K., 2009, « The Impact on Commercial Activity of Road Construction in the Annapurna Conservation Area, Nepal », *Himalayan Journal of Development and Democracy*, vol. 4, n° 1, p. 16-22, http://digitalrepository.unm.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1116&context=hprc.

Bédard M. (dir.), 2009, *Le paysage, un projet politique*, Québec, Presses de l'université du Québec.

Berque A., 1995, *Les raisons du paysage : de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan.

Berque A., 2016, *La pensée paysagère*, Bastia, Éditions Éoliennes.

Besse J.-M., 2003, « Le paysage, entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhof Jackson », *ARCHES Association roumaine des chercheurs francophones en sciences humaines*, vol. 6, p. 9-27.

Bhattarai B.R., Wright W., Poudel B.S., Aryal A., Pyadav B., Wagle R., 2017, « Shifting paradigms for Nepal's protected areas : history, challenges and relationships », *Journal of Mountain Science,* vol. 14, n° 5.

Bouillier V., 1987, « Ramro-naramro. La perception du paysage chez les Indo-Népalais des collines du Népal central », *Études rurales*, n° 107-108, p. 43-59.

Brunet R., 1974, « Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat », *L'Espace géographique*, vol. 2, n° 74, p. 120-126.

Cauquelin A., 2000, *L'invention du paysage*, Paris, PUF, 181 p. (1re éd. Paris, Plon, 1989).

Cosgrove D., 1998, *Social Formation and Symbolic Landscape*, Madison, University of Wisconsin Press (1re éd.1984).

Dan W., 2006, *Partir ou rester : dans les montagnes du Guizhou, province du sud-ouest de la Chine ?*, thèse de Géographie, université Paris 10-Nanterre.

Debarbieux B., 2007, « Actualité politique du paysage », *Revue de géographie alpine*, vol. 95, n° 4, p. 101-114.

Dérioz P., 2012, « L'apparence des choses. Analyser les paysages pour comprendre les systèmes territoriaux », habilitation à diriger des recherches, École normale supérieure de Lyon.

Dérioz P., Létang M., Bachimon P., Upadhayaya P.K., Loireau M., Le Noac'h J., 2017, « Diversification touristique, démarches innovantes et changement social en versant sud des Annapurna. Quelle place pour les femmes ? », *Les Carnets du Labex ITEM*, Actes du colloque international : *La montagne, territoire d'innovation*, Grenoble, https://labexitem.hypotheses.org/486#more-486.

Déry S., 2012, « Le paysage comme ressource », *Vertig0 : la revue en sciences de l'environnement* [en ligne], Débats et perspectives, mis en ligne le 15 février 2012, consulté le 15 février 2012. http://vertigo.revues.org/11569 ; DOI : 10.4000/vertigo.11569.

Ducourtieux O., 2009, *Du riz et des arbres*, Paris, Éditions Karthala-IRD.

Ducourtieux O., Déry S., Nguyen Ngoc T., Mounayar M., 2018, « Dynamiques touristiques et révolutions paysagères dans les montagnes du Lam Dong (Vietnam) », *in* Fourny S. (éd.), *Montagnes en mouvements : dynamiques territoriales et innovation sociale*, Grenoble, PUG.

Eco U., 1985, *La guerre du faux*, Paris, Grasset et Fasquelle.

Ellison N., 2007, « Espaces habités et paysages dans les contextes de patrimonialisation. Quelques remarques à partir du cas totonaque (Huehuetla, Mexique) », *Nuevo Mundo Mundos*, http://nuevomundo.revues.org/index5154.html.

Escande Y., 2005, *Montagnes et eaux : la culture du shanshui*, Paris, Éditions Hermann.

Fagnoni E., 2013, « Patrimoine *versus* mondialisation ? », *Revue géographique de l'Est*, vol. 53, n° 3-4 : http://journals.openedition.org/rge/5048.

Fouilleux E., 2000, « Entre production et institutionnalisation des idées : la réforme de la politique agricole commune », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, p. 277-306.

Gauché É, 2017, « Mise en tourisme d'un village shui dans la province montagneuse du Guizhou (sud de la Chine) : imaginaires et instrumentalisation politique du paysage », *Journal of Alpine Research, Revue de géographie alpine*, 105-3, http://journals.openedition.org/rga/3830.

Gauché É., 2015a, « Le paysage à l'épreuve de la complexité : les raisons de l'action paysagère », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Environnement, Nature, Paysage, document 742, http://cybergeo.revues.org/27245.

Gauché É., 2015b, « Le paysage existe-t-il dans les pays du Sud ? Pistes de recherches sur l'institutionnalisation du paysage », *Vertig0*, vol. 15, n° 1, http://vertigo.revues.org/16009.

Ingold T., 1993, « The Temporality of the Landscape », *World Archaeology*, vol. 25, n° 2, p. 152-174.

Jacquemet E., Sacareau I., 2016, « L'avion, la route et le trekkeur : accessibilité et développement touristique dans l'Himalaya du Népal », *Géotransports*, commission de géographie des transports, Transports et Tourisme : rapports-mobilités-territoires, p. 23-42.

Jakob M., 2009, *Le paysage,* Gollion, Infolio.

Jennings É., 2013, *La ville de l'éternel printemps. Comment Dalat a permis l'Indochine française*, Paris, Payot.

Lecomte-Tilouine M., 2003. « Le paysage népalais, exégèse et appropriation du pays », *in* J. Smadja, *Histoire et devenir des paysages en Himalaya*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Espaces et Milieux », chap. V, p. 165-192.

Leicester T., 2008, « Conflits et enjeux identitaires dans le tourisme rural à Yangshuo, Chine », *Civilisations*, n° 57, *Tourisme, mobilités et altérités contemporaines*, http://civilisations.revues.org/1370.

Létang M., 2017, « Gouvernement des communs environnementaux et circulation des inégalités dans le village de Sarmoli (Himalaya indien) », *Développement durable & territoires, vol.* 8, n° 3, http://journals.openedition.org/developpementdurable/11913.

Létang M., Dérioz P., Le Noac'h J, 2017, « Développement touristique, approches patrimoniales et arrangements sociaux en versant sud des Annapurna (Népal) », *BAGF – Géographies*, p. 306-329.

Luginbühl Y., 1989a, *Paysages, textes et représentations du paysage du Siècle des lumières à nos jours*, Lyon, La Manufacture.

Luginbühl Y., 1989b, « Sauvage-cultivé : l'ordre social de l'harmonie des paysages », *in* Mathieu N., Jollivet M. (dir.), *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, p. 42-49.

Luginbühl Y., 2012, *La mise en scène du monde : construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions.

McElwee P., 2016, *Forests are gold. Trees, People, and Environmental Rule in Vietnam*, Seattle/London, University of Washington Press.

Menon C, 2006, « Le kitsch : un manuel », travail de fin d'études, ISACF La Cambre Bruxelles, A.A. 2005/06.

Mitchell W. J. T. (dir.), 2002, *Landscape and Power*, Chicago, The University of Chicago Press.

Moles W., 1969, « Kitsch et objet », *Communications*, vol. 13, n° 1, p. 129.

Mowforth M., Munt I., 1998, *Tourism and Sustainability. New Tourism in the Third World*, Londres, Routledge.

Nyiri P., 2006, *Scenic spots : Chinese Tourism, the State, and Cultural Authority,* China Program Books.

Oakes T., 1997, « Ethnic Tourism in Rural Guizhou : Sense of Place and the Commerce of authenticity », *in* Picard M., Wood R.E., *Tourism, Ethnicity, and the State in Asian and Pacific Societies*, Honolulu, University of Hawaii Press, p. 35-70.

Paquet S., Mercier G. (dir.), 2013, *Le paysage entre art et politique*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Géographie ».

Raffestin C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques.

Raffestin C., 2005, *Dalla nostalgia del territorio al desiderio di paesaggio. Elementi per una teoria del paesaggio*, Firenze, Alinea.

Rochefort R., 1978, « Le concept de paysage », *Géopoint, concepts et construits dans la géographie contemporaine*, vol. 78, p. 243-248.

Ruiz J., Domon G. (dir.), 2014, *Agriculture et paysage. Aménager autrement les territoires ruraux*, Montréal, Presses de l'université de Montréal.

Sacareau I., 1999, « Les transformations d'une haute montagne par le tourisme : le massif des Annapurna dans l'Himalaya du Népal », in *Annales de géographie*, n° 605, Paris, Armand Colin, p. 21-45.

Sacareau I., 2009, « Évolution des politiques environnementales et tourisme de montagne au Népal », *Revue de géographie alpine / Journal of Alpine Research*, vol. 97, n° 3, https://rga.revues.org/1018.

Sacareau I., Taunay B., Peyvel E. (dir.), 2015, *La mondialisation du tourisme : les nouvelles frontières d'une pratique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Sanguin A.-L., 1984, « Le paysage politique : quelques considérations sur un concept résurgent », *L'Espace géographique*, vol. 13, n° 1, p. 23-32.

Schama S., 1999, *Le paysage et la mémoire*, Paris, Seuil.

Schein L., 1997, « Gender and Internal Orientalism in China », *Modern China*, vol. 23, n° 1, p. 69-98.

Smadja J. (dir.), 2003, *Histoire et devenir des paysages en Himalaya : représentations des milieux et gestion des ressources au Népal et au Ladakh*, Paris, CNRS, 646 p.

Spiteri A., Nepal S.K., 2008, « Evaluating Local Benefits from Conservation in Nepal's Annapurna Conservation Area », *Environmental Management*, n° 42, p. 391-401.

Taunay B., 2011, *Le tourisme intérieur chinois*, Rennes, PUR.

Tuan Y.F., 2001, *Space and Place : The Perspective of Experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press (1st ed. 1977).

Vandenabeele V., 2014, *Les nouveaux horizons des Tibétains de Pudacuo : politique, conservation et globalisation dans le premier parc national de Chine (Shangri-La, Yunnan),* thèse de doctorat, université Paris Ouest-Nanterre.

Xiang W., Bachimon P., Dérioz P., 2017, « Le spectacle de plein air dans les sites paysagers remarquables des montagnes chinoises : le cas du renard du mont Tianmen à Zhangjiajie, entre réinvention d'une tradition et mise en tourisme », *Revue de géographie alpine*, vol. 105, n° 2, https://rga.revues.org/3707.

NOTES

1. Projet AQAPA (2014-2019) « À Qui Appartiennent les Paysages en Asie ? La mise en tourisme des hautes terres en Asie méridionale : dynamiques sociales et patrimonialisation des paysages dans les campagnes à minorités ethniques », dirigé par É. Gauché, financé par l'ANR et porté par l'UMR CNRS 7324 CITERES de l'université de Tours.
2. Nous préférons utiliser cette expression plutôt que « culture paysagère » afin de ne pas prêter à confusion avec les civilisations paysagères telles que définies par A. Berque (1995).
3. Pour chacun des cinq sites, un « diagnostic agraire » a été rédigé par des étudiants gradués d'AgroParisTech, qui ont passé chacun cinq mois sur le terrain. Chaque site a parallèlement été visité par des chercheurs de l'équipe sur une moyenne de 11 semaines/personnes en quatre ans. Deux doctorants en géographie ont également contribué à la recherche en Inde et au Népal, ainsi que plusieurs étudiants de master. Des interprètes et des collègues locaux ont aussi contribué à la recherche, vu la diversité des langues locales. Tandis que les diagnostics agraires et les analyses de paysage ont utilisé les mêmes méthodologies, les autres enquêtes ont varié en fonction des spécificités des terrains et des spécialisations des chercheurs : nous n'avions pas pour ambition d'établir des comparaisons strictes, mais d'établir des ponts entre les cinq sites à travers un questionnement identique.
4. Données récoltées auprès de la province de Lam Dong par la doctorante Anhthu Le (université d'Avignon).
5. Le travail, pour chacun des cinq terrains, repose ici à la fois sur les entretiens réalisés *in situ* auprès des opérateurs touristiques et des touristes eux-mêmes, et sur l'analyse systématique de documents (brochures et affiches promotionnelles) et des sites internet (textes et photos) de tour-opérateurs majoritairement français (types de produits commercialisés, thématiques développées dans les textes et l'iconographie).
6. Les Han sont l'ethnie majoritaire, représentant plus de 92 % de la population.

RÉSUMÉS

Cinq cas d'étude sont présentés dans des régions d'altitude de l'Asie méridionale peuplées de minorités ethniques (Inde, Népal, Chine, Laos, Vietnam), pour analyser la portée des discours, actions et transformations de la gouvernance via le paysage. Comment le paysage devient-il, par le biais de la mise en tourisme, « une manière de voir » les territoires, comment suscite-t-il une gouvernance renouvelée de ceux-ci ? Après avoir montré comment la mise en ressource du paysage entraîne l'élaboration d'une culture du paysage via le tourisme, nous verrons que le paysage occupe une place diversifiée dans les processus de gouvernance territoriale, pour terminer sur une typologie croisant conscience du paysage, processus de gouvernance et mise en tourisme.

Five case studies are presented, all located in highland regions of South Asia and inhabited by ethnic minorities (India, Nepal, China, Laos, Vietnam), in order to analyze the consequences of narratives, actions and transformations of governance via the landscape. How does the landscape become, through tourism, a « way of seeing » territories, how does it foster renewed governance of these territories ? After having shown how the use of landscape resources leads to the development of a landscape culture via tourism, we will see that the landscape occupies various

places in the processes of territorial governance. A final typology will be based on three criteria : consciousness of the landscape, governance process, and tourism expansion.

INDEX

Mots-clés : paysage, culture du paysage, tourisme, gouvernance, politiques publiques, minorités, montagnes rurales, Asie méridionale
Keywords : landscape, culture of landscape, tourism, governance, public policies, minorities, rural highlands, Southern Asia

AUTEURS

ÉVELYNE GAUCHÉ

Évelyne Gauché est maître de conférences en géographie. Ses travaux portent sur le paysage, à travers une approche des dynamiques, des représentations et des politiques qui lui sont liées.
université de Tours (UMR CNRS 7324 CITERES).
evelyne.gauche@univ-tours.fr

STEVE DÉRY

Steve Déry est professeur titulaire au département de géographie. Ses recherches se concentrent sur la transformation des moyens de subsistance des groupes ethniques montagnards d'Asie du Sud-Est continentale.
Chercheur au GÉRAC (HEI) et à l'institut EDS de l'université Laval.
Steve.Dery@ggr.ulaval.ca

PIERRE DÉRIOZ

Pierre Dérioz est maître de conférences HDR en géographie. Ses travaux mobilisent le paysage au service de l'analyse du fonctionnement et de l'évolution de systèmes territoriaux d'échelle locale à régionale, notamment en régions montagnardes.
université d'Avignon (UMR Espace-Dev 228 IRD).
pierre.derioz@univ-avignon.fr

OLIVIER DUCOURTIEUX

Olivier Ducourtieux est maître de conférences en agriculture comparée. Ses recherches portent principalement sur les rapports paysans-État dans les montagnes d'Asie du Sud-Est.
AgroParisTech (UMR Prodig 8586)
olivier.ducourtieux@agroparistech.fr

MARIE-ANNE GERMAINE

Marie-Anne Germaine est maître de conférences en géographie. Ses travaux portent sur l'articulation entre politiques environnementales, aménités paysagères et développement local dans des territoires qualifiés d'ordinaires.
université Paris Nanterre (UMR LAVUE 7218 CNRS).
marie-anne.germaine@parisnanterre.fr

FRÉDÉRIC LANDY

Frédéric Landy est professeur de géographie. Ses travaux portent sur les interactions entre ethnicité, agriculture et environnement.
université Paris Nanterre (UMR LAVUE), détaché comme directeur de l'Institut français de Pondichéry (Inde).
frederic.landy@ifpindia.org

MAUD LOIREAU

Maud Loireau est géo-agronome et ingénieur de recherches en géographie rurale et agro-développement international. Ses travaux portent notamment sur les liens entre systèmes et empreintes spatiales (dont paysage) en appui à l'évaluation et au suivi des dynamiques/ transitions territoriales.
UMR Espace-Dev 228 IRD (Montpellier).
maud.loireau@ird.fr

LAURA VERDELLI

Laura Verdelli est maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme. Ses travaux portent sur les processus d'identification, protection et valorisation des paysages culturels.
université de Tours, UMR CNRS 7324 CITERES.
laura.verdelli@univ-tours.fr